

« Mesdames, messieurs les membres de la CNE,

Votre rapport N°18 mérite plus que quelques questions analytiques. La lecture que nous en avons fait et votre audition ce jour confirment à nouveau nos doutes. Nous déplorons une fois de plus la partialité grandissante de votre travail.

Partialité

En titrant celui-ci : « Le recyclage complet des combustibles nucléaires, contribution importante à la souveraineté énergétique », vous annoncez la couleur. Vous prenez parti pour la relance d'un nouveau programme nucléaire. Est-ce bien le rôle d'un organisme évaluateur ?

Partialité encore

Vous n'avez auditionné que les principaux organismes et entreprises du secteur électronucléaire, à l'exception surprenante de l'ASN et de l'IRSN. Aucun acteur indépendant n'apporte, par ailleurs, une vision différente, ou contradictoire.

La première partie est un catalogue des intentions des opérateurs de la filière industrielle.

Des projets de nouveaux réacteurs aux usines de retraitement, ... vous validez l'urgence impulsée par le gouvernement. Mais quelle évaluation réelle faites-vous de ces projets d'une ampleur considérable ?

Rien sur la pertinence de telles orientations, rien sur les coûts annoncés, pharaoniques, ni sur les charges à reporter sur les générations futures ; aucune interrogation sur des alternatives, au sein d'un projet de société adapté aux mutations et aux enjeux d'aujourd'hui. Rien, bien sûr, sur la production de nouveaux déchets, par nature ingérables. Allez-vous préconiser un jour de les enfouir eux aussi en Meuse/Haute-Marne ?

Focus sur le projet Cigéo

Que peut-on en retenir ? Que Cigéo est un projet progressif, flexible, que le stockage serait « adaptable », bref, rien à craindre. Cigéo pourrait idéalement évoluer dans le temps. Vous faites vôtres ces nouveaux éléments de langage estampillés Andra. Ils ne semblent pas vous inquiéter outre mesure alors que l'on parle quand même du chantier le plus long, le plus gigantesque et le plus risqué jamais envisagé aujourd'hui en Europe... En somme, donner le feu vert à un projet dont la conception même serait inachevée ne vous inquiète pas, contrairement à nous, ici.

Vous avez adopté la proposition de l'Andra, à savoir qu'une fois le processus de remplissage du stockage lancé, je vous cite : « il n'y ait pas d'interruption des opérations de mise en stockage pendant la phase d'instruction de la phase-pilote ». Sur quels critères recommandez-vous cela ?

Il faut impérativement exiger l'arrêt de toutes opérations de remplissage pendant que l'on tire un premier bilan.

C'est le Parlement et lui seul qui doit décider de la poursuite – ou non- de l'exploitation APRES l'évaluation des travaux menés pendant la phase-pilote. Qui êtes-vous pour vous substituer à lui ?

Côté déchets bitumés, nous avons du mal à croire que le problème est résolu, alors que les études actuelles sont incom-

plètes. Vous déplorez depuis 2023 le manque d'avancée sur le volet 4 du programme de recherche Babylone, relatif à la neutralisation des fûts d'enrobés bitumeux. En même temps, vous accédez pourtant

- D'une part l'idée que leur stockage serait possible en l'état, côté réactions thermiques, selon le CEA.

- D'autre part que les critères de sûreté ne seraient pas compromis sur le volet gonflement des bitumes, sous l'action de l'eau présente dans le milieu, selon l'Andra.

Seriez-vous entrain de nous préparer à leur enfouissement tels quels ou presque ?

Que conclure ?

Sans détailler d'autres points, nous déplorons que ce rapport de la Commission ne réponde pas à une véritable évaluation des recherches. Pouvez-vous vous en tenir à cette mission, sans apporter de recommandation de nature politique ?

Nous surveillerons attentivement les résultats de votre étude de la DAC pour Cigéo.

Est-ce que vous réalisez que ce projet industriel hors-norme impacte notre territoire depuis des années, que des gens bien vivants y habitent, qu'on ne les a jamais consultés ?

Qu'on exerce des pressions sur eux, que beaucoup sont effrayés et impuissants devant les mutations qui s'annoncent, que d'immenses dangers leur sont cachés ? Vos rapports successifs s'en tiennent à des recommandations d'ordre exclusivement technologique qui auront pourtant des conséquences pour des milliers d'années.

Où est l'humain dans tout ça ?

Pour finir, certains s'en souviennent peut-être, le 13 octobre 2004, des membres du Clis ont déchiré le rapport n°10 de la CNE 1. Motif, un profond désaccord sur la position de la commission, qui préconisait d'installer au plus vite Cigéo, via la loi de 2006 qui se profilait. Elle reprenait l'argument de l'ANDRA : il n'existe aucun élément réhibitoire s'opposant à l'enfouissement à Bure.

Un élu local dénonçait : « ce rapport repose sur une multitude d'incertitudes, vous le laissez entendre, pourtant votre message est clair à l'usage des parlementaires : vous pouvez en 2006 décider de transformer la région de Bure en centre de stockage ».

Un autre élu alertait « Par rapport au contenu, la conclusion qui est donnée est une honte. Donc aujourd'hui, symboliquement, ce rapport je le déchire et c'est toute la considération que je suis obligé d'avoir pour le travail de la CNE. Je le déchire, et je demande à ceux qui sont d'accord avec moi d'en faire autant. Symboliquement, déchirons ce rapport qui ne vaut rien ! »

20 ans et 3 mois après, nous en sommes au même point. Nous déchirons donc ce rapport 2024, tronqué et sans autre utilité que de masquer l'essentiel, en signe d'une profonde protestation, pas prête de s'éteindre.